

## CHRONIQUE

# Organiser les pouvoirs organisateurs

■ Le fonctionnement des organes de pouvoir dans le milieu scolaire doit faire l'objet d'une réflexion.

**Gisèle Verduye**

Prof de français dans le secondaire.

Les lundis de l'enseignement

**D**ans le monde mystérieux et fascinant de l'enseignement, toutes les espèces n'ont pas encore été scientifiquement étudiées sous toutes leurs facettes. Certaines, bien connues du grand public, sont assez familières. Il y a l'élève, bien sûr, individu polymorphe qui, selon les saisons, s'agitite frénétiquement ou sombre dans de longues périodes d'apathie. Le prof, ensuite, pour lequel il convient de s'inquiéter de l'influence de perturbateurs environnementaux tant la féminisation de son espèce semble s'accélérer. L'éducateur, animal hybride naviguant entre les deux précédentes espèces, se distingue par ses étonnantes capacités d'adaptation aux conditions climatiques, rendues nécessaires il est vrai par de courts mais fréquents séjours en milieu hostile extérieur. Ceux-là occupent l'avant-plan du tableau.

Plus en retrait et donc, parfois moins facile à observer, le curieux trouvera la Direction, individu souvent bicéphale préférant vivre dans son antre plutôt qu'au grand jour. Cependant, en de grandes occasions comme la rentrée scolaire ou la remise des diplômes des rhétoriciens, il est possible de croiser l'animal en plein jour. Mais, très vite, il est happé par son devoir et retourne trier ses dossiers dans sa tanière. Il faudra beaucoup de patience à l'observateur attentif avant de pouvoir enfin

en saisir tous les subtils fonctionnements.

Mais tout cela n'est rien au regard de l'être le mieux dissimulé, le plus mystérieux, le moins visible du monde de l'enseignement. Un être encore mal connu car volontairement discret, préférant l'ombre à la clarté afin de mieux procéder aux actions utiles à sa survie, je veux parler du PO (comprenez pouvoir organisateur) ! Et pourtant, il mérite une attention très particulière car celui qui prendra la peine de se pencher sérieusement sur son étude découvrira que toutes les autres espèces du microcosme de l'enseignement dépendent de lui ! Mais qui est-il ?

Un PO se présente un peu comme une colonie de corail. C'est une association de plusieurs individus pluricellulaires, les polypes, qui constituent un squelette extérieur afin de se protéger des agressions de leur environnement et partager les ressources alimentaires. En langage scolaire, il faut se figurer un groupe de personnes qui, bénévolement, choisissent les orientations d'une école et décident globalement du sort de chacun de ceux qui y vivent : activités, voyages, filières de cours, contenu des journées pédagogiques,...

L'étude des mœurs de ce curieux animal demande un peu de persévérance car il y a peu de documentation sur le sujet. Il faut donc se baser sur des recherches essentiellement empiriques.

Par exemple, il apparaît que l'animal a un mode de reproduction particulier. En effet, il choisit ses nouveaux membres par cooptation, sans avoir à expliquer les raisons profondes du choix qui a été fait. Rien non plus n'oblige l'élu à posséder des compétences particulièrement adaptées à la vie d'une école. C'est également en l'observant attentivement que l'on peut remarquer combien cet être peut se révéler invasif, s'accrochant à la première aspérité venue pour prendre appui et aller plus loin dans le récif scolaire. Car bien qu'étant souvent issus de milieux tout autres que l'enseignement, les membres d'un PO sont parfois amenés à poser des choix relevant de compétences professionnelles qu'ils n'ont jamais eues ou qu'ils n'ont plus exercées depuis longtemps.

Pour qu'un milieu naturel vive en équilibre, il faut que tous les êtres vivants qui l'occupent soient organisés en une hiérarchie harmonieuse. Cela signifie qu'il y a forcément l'un ou l'autre animal qui va occuper le haut de l'échelle, tandis que d'autres le respecteront et occuperont les échelons inférieurs. Mais si les positions dans le récif viennent à se modifier, c'est toute la vie du milieu qui est en danger. Il est peut-être grand temps que les instances se penchent sur le fonctionnement des organes de pouvoir dans le milieu scolaire et précisent quelques critères de base nécessaires.